



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N 4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E144746

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2022

ÉDITÉ LE 29/07/2021

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/03/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PONTOISE 510965775

Siret : 510 965 775 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 39021000E 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
ALLIANZ IARD 54620363

Assurance Responsabilité Civile :  
ALLIANZ IARD 54620363

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2020

Raison sociale : ZYMBERI

Sigle : ZYMBERI

35 RUE DU VAL  
95710 CHAUSSY

Téléphone : 09 55 00 17 62

Portable :

Site Internet : www.zymeri.fr

E-mail : wz@zymeri.fr

Responsabilité légale :  
ZUMBEROVIC WILLIAM GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 09 55 00 17 62

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	17/09/2019

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES  
IMMEUBLE LE DEBUSSY  
30, RUE GABRIEL PERI  
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.